



**Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal**  
*Agréée par le Ministère chargé des Sports*

**Grand Est**  
**COMITE DU BAS-RHIN**

## MUTATIONS 2025 / 2026

Ci-joint le relevé des décisions du CODIR des 12 et 13 septembre 2025 concernant les mutations 2025 / 2026.

Lors de sa réunion du 6 octobre 2025, le Comité Départemental du Bas-Rhin a fixé les tarifs suivants :

	<u>Mutation interne</u>	<u>Mutation externe</u>
NC/PROMOTION	50 €	50 €
HONNEUR	75 €	100 €
ELITE	125 €	200 €

Sera prise en compte la catégorisation 2026 qui sera disponible que mi-novembre.

Les mutations sont bloquées jusqu'à la réouverture de Geslico mi-novembre. Vous serez informés de la date de reprise des mutations.

Le formulaire « INTENTION DE MUTATION » ci-joint, valable pour les mutations internes ou externes, est à remplir par le licencié qui le transmet à son club qui le signera et le fera parvenir par mail au Comité Départemental.

Que ce soit une mutation interne ou externe, le licencié paie la mutation à son club.

Lors de la transmission d'une intention de mutation d'un de ses licenciés au Comité Départemental, le club ne fera pas de paiement directement ==> le CD enverra une facture globale de toutes les mutations transmises par le club.

### Rappel :

La date de mutation est libre mais un (ou une) licencié(e) peut avoir qu'un seul club au cours de la saison sportive.

Il (ou elle) n'est autorisé(e) à muter au cours de la saison que, si et seulement si, il (ou elle) n'a pas renouvelé sa licence.

### Permanence du secrétariat à la MDS :

Uniquement sur RDV par mail [secretariat@petanquecd67.com](mailto:secretariat@petanquecd67.com) ou au 06 32 91 18 42.

Sportivement,

Monique GRIESHABER  
Secrétaire Administrative  
☎ 06 32 91 18 42